

INFORMATION INSCRIPTION RENTREE 2025/2026

Périscolaire/Accueils de loisirs

Le logiciel de gestion (Défi informatique) est mis en place pour le suivi des inscriptions et la facturation. Pour les nouveaux arrivants, vous recevrez **1 identifiant/1 mot de passe**, après nous avoir rendu plusieurs documents ci-joint :

- Une **fiche d'inscription annuelle**, périscolaire et accueils de loisirs, qui nous permettra de mettre ou remettre à jour votre dossier.
- Une **fiche sanitaire de liaison annuelle** à date et signer pour l'année en cours (**obligatoire**)
- Un **tableau des tarifs** pour l'ALSH et le périscolaire, ainsi que l'adhésion annuelle.
- Un **règlement intérieur** à signer

A joindre au dossier

- Une **attestation CAF** si QF-800
- Une **copie des vaccins** à jour

Nous vous demandons de bien vouloir remplir ces documents avec attention et **lisiblement** (adresse mail, numéro de tel, quotient familial(CAF), ainsi que la photocopie des vaccinations à jour (**obligatoire**)). Ces documents sont à nous rendre avant la fin de l'année scolaire, **15 juin au plus tard**, afin que vous puissiez inscrire vos enfants aux activités, dans le logiciel d'inscription, ainsi qu'à la cantine (**Mardi avant 10h, pour la semaine avant la rentrée de septembre**). Aucune inscription ne peut être prise en compte, si ce dossier n'est pas complété ni renvoyé, ainsi que la signature du règlement intérieur.

Pour les parents séparés, nous prévenir, que l'on puisse créer directement 2 comptes différents.

A savoir :

Les commandes prévisionnelles pour la cantine se font **le mardi semaine A pour la semaine B.**

Si changement, désinscrire 48h avant le jour et avant 10h.

Pour une inscription ou désinscription pour le lundi midi, procéder le jeudi soir, au plus tard.

En cas d'urgence ou maladie de l'enfant, nous prévenir au plus tard le matin avant 8h30, en cas de maladie (justifier d'un certificat médical avant le retour de l'enfant).

Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de ces temps limités, API (la cuisine centrale) n'accepte aucune commande la veille ou le jour même, ni commande modifiée au-delà de 10% de la commande prévisionnelle. Tout repas non annulé dans les temps, sera facturé.

Tout parent n'ayant pas inscrit son enfant et que celui-ci est bien présent le midi, se verra facturé une majoration de 2€.

Pour l'inscription à l'**accueil de loisirs**, un mail vous sera envoyé pour la date d'ouverture des inscriptions, ainsi que les informations nécessaires.

Projet pédagogique

Le projet pédagogique de la structure, sera mis à disposition dans la structure d'accueil en septembre.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au :

09.71.30.84.50/ 06.32.28.88.07

direction@mjcdescastors.com



